



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr.
GENERALE

A/40/353/Corr.1
E/1985/115/Corr.1
30 juillet 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LIBRARY

AUG 8 1985

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire*
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire de 1985
Point 21 de l'ordre du jour
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX
PAR LES INSTITUTIONS
SPECIALISEES ET LES ORGANISMES
INTERNATIONAUX ASSOCIES A
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Page 15, paragraphe 49

A la fin de ce paragraphe, ajouter :

Ces deux études devraient être achevées avant la fin du mois d'août 1985.

2. Page 17, paragraphe 59, deuxième ligne

Remplacer soixante-dixième session de la Conférence internationale du travail en juin 1984 par : soixante et onzième session de la Conférence internationale du travail en juin 1985.

* A/40/150.

3. Page 18, paragraphe 62

Remplacer les lignes 10, 11 et 13 par :

institutions de formation professionnelle. Cependant, on a continué d'utiliser les moyens offerts par les programmes du Centre de Turin, qui sont susceptibles d'intéresser un large éventail de catégories

A la fin du paragraphe, ajouter :

Ainsi une douzaine de bourses ont-elles récemment été attribuées pour permettre à des Palestiniens des territoires occupés de suivre, pendant le second semestre de 1985, un programme de formation à la gestion dans l'industrie.

4. Page 21, paragraphe 81

Substituer au texte actuel :

81. Le Directeur général, en étroite collaboration avec le PNUD, a donné suite à la résolution WHA36.27, adoptée par l'Assemblée mondiale de la santé à sa trente-sixième session, en mai 1983, concernant la création de trois centres de soins dans les territoires arabes occupés. Les apports de l'OMS consisteront à appuyer la formation, à fournir les équipements et les principaux services de consultants. C'est l'OMS qui a l'entière responsabilité de la supervision technique des travaux de recherche sur les soins de santé primaires qui seront entrepris dans chaque centre. L'objectif global des travaux sera d'appuyer la recherche sur les systèmes de santé en vue d'une couverture totale de la population locale en soins de santé primaires, en utilisant la technologie la mieux appropriée.

On a enregistré des progrès réguliers dans les centres de soins suivants :

a) A Ramallah, officiellement désigné comme centre coopératif en matière de soins de santé primaires associé à l'OMS, des travaux sont en cours au Centre de recherche en matière de services de santé, où des projets spécifiques ont déjà commencé. Ces projets comprendront l'évaluation d'un plan d'expansion des soins de santé primaires dans les villages de la région; des évaluations des méthodes et des résultats du travail des accoucheuses traditionnelles en tant qu'élément des soins de santé primaires; la poursuite des études sur la croissance et le développement des nourrissons et des enfants; des études d'évaluation des effets du programme intensif de vaccination contre le tétanos des nouveau-nés et le tétanos des adultes; une évaluation du programme de vaccination de routine pour la prévention de la rubéole; une étude pour évaluer l'utilisation et l'impact de la réhydratation par voie orale dans les centres de soins de santé primaires et dans les centres hospitaliers; des études épidémiologiques de base sur les maladies respiratoires aiguës dans les villages de la région; et sur l'épidémiologie de l'hépatite et la brucellose, ainsi que des études relatives à la nutrition, à l'allaitement au sein et à l'anémie;

b) Dans la bande de Gaza, c'est le Centre d'épidémiologie et d'information sanitaire des services de santé de Gaza qui sera désigné en tant que Centre coopératif associé à l'OMS. Il est prévu de présenter bientôt aux autorités intéressées un plan de travail chiffré pour permettre le lancement d'activités spécifiques;

c) Il est prévu de désigner prochainement un troisième centre dont l'activité sera essentiellement axée sur la recherche concernant le personnel sanitaire en relation avec les soins de santé primaires.

5. Page 23, paragraphe 88, deuxième phrase

Substituer au texte actuel :

L'appui financier fourni par le FISE sur la masse commune des ressources qui a déjà été approuvée et allouée par le Conseil d'administration pour couvrir les dépenses à compter de 1985, s'élève à 671 000 dollars pour la Jordanie, à 716 000 dollars pour le Liban et à 546 000 dollars pour la République arabe syrienne.

6. Page 24, paragraphe 93

Substituer au texte actuel :

93. L'ONUDI envisage d'entreprendre des études concernant :

a) La création d'installations portuaires industrielles, déjà au stade de la formulation;

b) Une banque palestinienne pour le développement industriel, les ressources nécessaires pour mener à bien cette étude ont été réunies, de sorte que l'étude devrait pouvoir être entreprise bientôt.

7. Page 24, paragraphe 94

Substituer au texte actuel :

94. A sa huitième session tenue à Kingston (Jamaïque) du 29 avril au 19 mai 1985, la Commission des établissements humains a adopté la résolution 8/9 intitulée "Activités à mener à bien lors de l'Année internationale du logement des sans-abri dans les territoires palestiniens occupés" 9/, dans laquelle elle a prié le Directeur exécutif d'établir "une étude sur le logement de la population palestinienne dans les territoires occupés, en coordination avec l'Organisation de libération de la Palestine et les organismes des Nations Unies intéressés". Le Directeur exécutif était prié de soumettre cette étude à la Commission lors de sa deuxième session. Comme suite à cette demande, Habitat a engagé deux consultants qui l'aideront à établir l'étude qui comportera notamment un examen de la situation actuelle en matière de logement dans les territoires palestiniens occupés et des propositions pour un programme global de logement en faveur de la population palestinienne dans ces territoires à l'occasion de l'Année internationale du logement des sans-abri (1987).

8. Pages 25 et 26, paragraphe 99

A la fin de ce paragraphe, ajouter : Lors de la dernière Conférence internationale du travail (juin 1985), le Directeur général a exprimé l'espoir que les ressources en vue de l'assistance aux travailleurs des territoires occupés se fasse plus abondante pour permettre à l'OIT d'accroître son aide dans le domaine de sa compétence.

9. Page 28, paragraphe 108

Substituer au texte actuel :

108. L'ONUDI envisage d'entreprendre des programmes de formation spécialement conçus à l'intention du peuple palestinien, en coopération avec le Centre international de perfectionnement professionnel et technique, qui porteraient sur les domaines ci-après :

a) Organisation et gestion de coopératives industrielles, programmes pour lesquels on s'efforce actuellement de trouver un financement;

b) Politiques et activités de consultation dans les petites entreprises industrielles. Les ressources ont été réunies pour mener à bien ce programme qui devrait être lancé bientôt;

c) Participation de candidats palestiniens aux nombreux ateliers et programmes de formation de groupe organisés dans le cadre de ses activités ordinaires.

10. Page 33, notes

Lire comme suit la note 9 :

9/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément No 8 (A/40/8), annexe I.